

DOSSIER DE PRÉINSCRIPTION EN CRECHE PUBLIQUE ACCUEIL COLLECTIF REGULIER

Date d'admission souhaitée :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance (ou terme prévu) le :

Mode de garde actuel de l'enfant (s'il est né) :

Frère/Sœur actuellement accueilli dans l'une de nos structures : OUI NON

Autre(s) enfant(s) à charge composant la fratrie avec leur(s) date(s) de naissance :

.....

J'élève mon enfant : Seul (e) en garde alternée En couple

INFORMATIONS CONCERNANT LE OU LES PARENTS* :

| | Parent 1 | Parent 2 |
|--|---|---|
| Nom | | |
| Prénom | | |
| Adresse postale | | |
| Tél Domicile | | |
| Tél portable | | |
| Email | | |
| Profession ou autre activité (formation, stage, études) | | |
| Nom et Adresse de l'employeur | | |
| Tél professionnel | | |
| Numéro allocataire CAF | | |
| Autres régimes | | |
| Permis de conduire | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Véhicule | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| Adresse de l'enfant si différente de celle ses parents | | |

*Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatisé par le service petite enfance. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification et de limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO), par courrier ou par voie électronique en écrivant à : delegue-rgpd@cc-genevois.fr

PLANNING DE GARDE

Merci de bien vouloir choisir parmi les deux options suivantes :

- Si les jours et horaires de garde souhaités sont fixes, merci de remplir le tableau suivant :

| JOURS | HORAIRES |
|----------|----------|
| LUNDI | |
| MARDI | |
| MERCREDI | |
| JEUDI | |
| VENDREDI | |

- Si les jours ou les horaires de garde souhaités sont variables d'un mois à l'autre (compte-tenu de la profession des parents), merci d'apporter vos précisions (temps de travail : plein ou partiel, jours potentiellement concernés, jour de repos fixe dans la semaine...) :

.....

.....

.....

.....

CHOIX DE LA CRECHE

Vous pouvez classer les crèches par ordre de préférence de 1 à 8 en expliquant vos critères de choix (au moins 3 choix et la structure la plus proche de votre domicile doit obligatoirement faire partie de vos 3 premiers choix)

| STRUCTURES | CLASSEMENT | EXPLICATIONS |
|--|------------|--------------|
| Crèche « La Tribu des P'tits Malins » - Valleiry (7h30-18h30) | | |
| Crèche « Au Pays des P'tits Pious » - Viry (7h30-18h) | | |
| Crèche « Pom de Reinette » - Saint-Julien-en-Genevois (7h30-18h30) | | |
| Crèche « Pom d'Api » - Saint-Julien-en-Genevois (7h30-18h30) | | |
| Crèche « A Petits Pas » - Neydens (7h30-18h30) | | |
| Micro-crèche « Petit à Petit » - Saint-Julien-en-Genevois (8h-18h) | | |
| Micro-crèche « Prési'Loups » - Présilly (7h30-18h30) | | |
| Micro-crèche « Les Oursons » - Savigny (7h30-18h30) | | |

Date et signature des parents :

Document à retourner avec les pièces justificatives (détaillées ci-après) au secrétariat petite enfance par email à petite-enfance@cc-genevois.fr ou par courrier à Communauté de Communes du Genevois- Archamps Technopole - Bâtiment Athéna - 38, rue Georges de Mestral 74166 SAINT JULIEN EN GENEVOIS CEDEX.

Renseignements : « Guichet Unique d'Information Petite Enfance » du lundi au vendredi de 9h à 11h au 04 50 95 91 40 (Laisser un message avec vos coordonnées en dehors de cette plage horaire, vous serez rappelé).

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

Documents à fournir au moment du dépôt du dossier

- Un justificatif de domicile daté de moins de trois mois (facture ou attestation titulaire de contrat énergie, eau ou gaz, **ou** quittance de loyer si provient d'une agence, **ou** facture box / internet - facture téléphone mobile non acceptée).
- Un justificatif des revenus N-2 :
 - Le dernier avis d'imposition **français** du ménage ou de la personne isolée. **Cela est également valable pour les travailleurs frontaliers ;**
 - Ou l'attestation de salaire annuelle (uniquement pour les salariés des organisations internationales).
- Une déclaration sur l'honneur attestant de la situation de parent isolé (c'est-à-dire si le parent assure seul la garde de son enfant et en assume seul la charge financière).
- Un courrier expliquant le contexte de votre demande et permettant au service de bien comprendre votre situation.

Sans ces documents, sauf situation particulière justifiée, le dossier ne sera pas étudié



NB : La Commission principale d'Attribution des Places en Crèche a lieu chaque année au mois de mars pour attribuer les places de la rentrée de septembre. Ainsi, selon la date de dépôt de ce dossier de préinscription, il pourra s'avérer nécessaire de réactualiser les pièces justificatives pour le 28 février au plus tard.